

Un siècle de sylviculture coloniale 1860-1960

Pendant plus d'un siècle, les forêts tropicales et équatoriales ont été gérées par des administrations coloniales qui ont imposé aux populations locales de nouvelles règles d'exploitation qui se sont substituées, plus ou moins efficacement, aux modes d'exploitation traditionnelles des forêts que les colons jugeaient systématiquement destructeurs et irrationnels (voir chapitre « Paysans de la forêt au Vietnam 1945-1962 »).

Dresser le bilan de la gestion forestière coloniale est une opération difficile pour l'historien. Différents points de vue s'affrontent, à la vision d'une colonisation essentiellement prédatrice, des auteurs, comme Richard Grove, opposent l'existence d'authentiques préoccupations environnementales durant la période coloniale (sur ce débat historiographique voir F. Thomas, 2009). Le présent propos éclaire ce débat grâce à un dépouillement complet des archives des services forestiers coloniaux en Indochine.

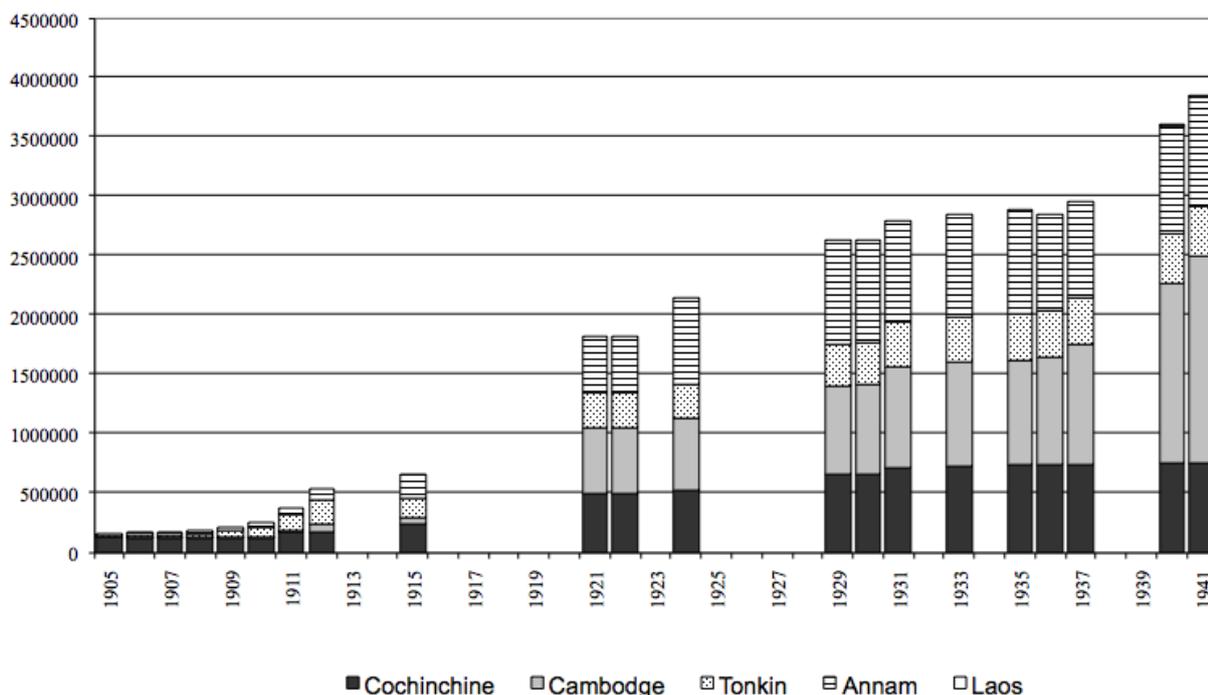
L'organisation coloniale du domaine forestier

L'une des particularités des forêts coloniales par rapport aux métropoles est l'absence de forêts privées ou de forêts communales. Au nom du principe que toute terre non occupée de façon permanente est considérée vacante, les administrations coloniales se sont taillées d'immenses domaines forestiers dans tous les espaces parcourus par des systèmes agraires forestiers non permanents par définition puisque basés sur des rotations culture/jachères. Ainsi toutes les forêts, ou presque, furent versées aux Domaines forestiers des colonies. Ces Domaines étaient généralement divisés en deux grandes catégories :

- Le domaine réservé (ou classé) représentait l'ensemble des forêts mises en réserve. Dans ces réserves les coupes devaient être méthodiques, c'est à dire que des rotations de coupes sur 15, 20 ou 30 ans devait être respecté par les exploitants de telle sorte que la forêt se reconstitue entre le passage de deux coupes.
- Le domaine protégé englobait le reste du domaine forestier et était le lieu des coupes dites libres, c'est-à-dire dans assiette de coupe imposée par les services forestiers aux exploitants et par conséquent extrêmement destructrices.

En fait, entre la constitution du domaine réservé pour atteindre un mode d'exploitation « durable » et l'épuisement des forêts par les coupes libres, une sorte de course contre la montre s'est engagée entre les exploitants exploitant sans limite le domaine dit protégé pour répondre à la demande coloniale et les services forestiers s'efforçant d'imposer les règles de la sylviculture européenne.

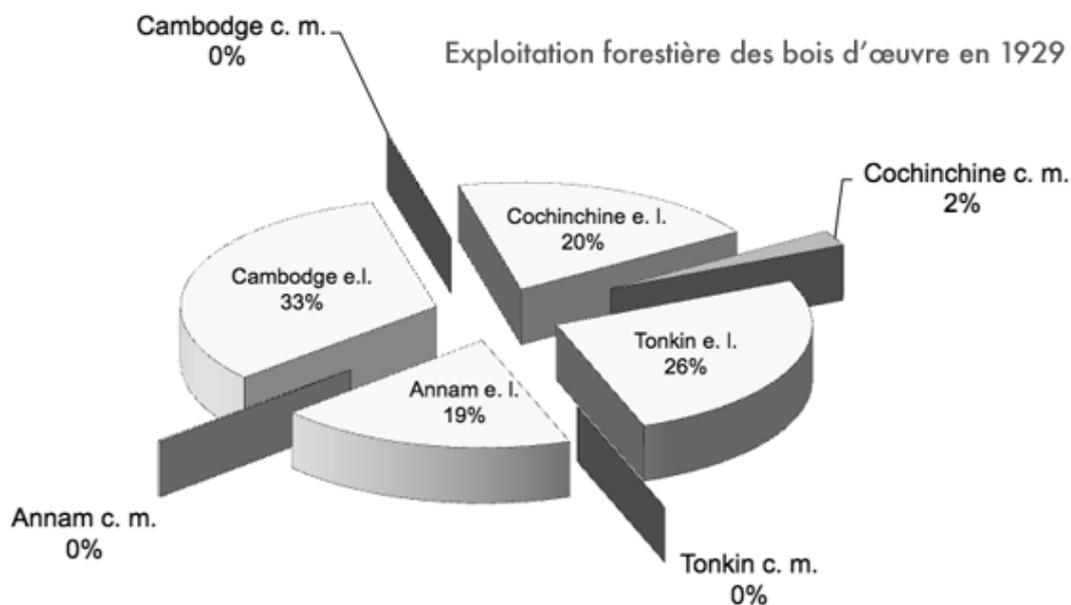
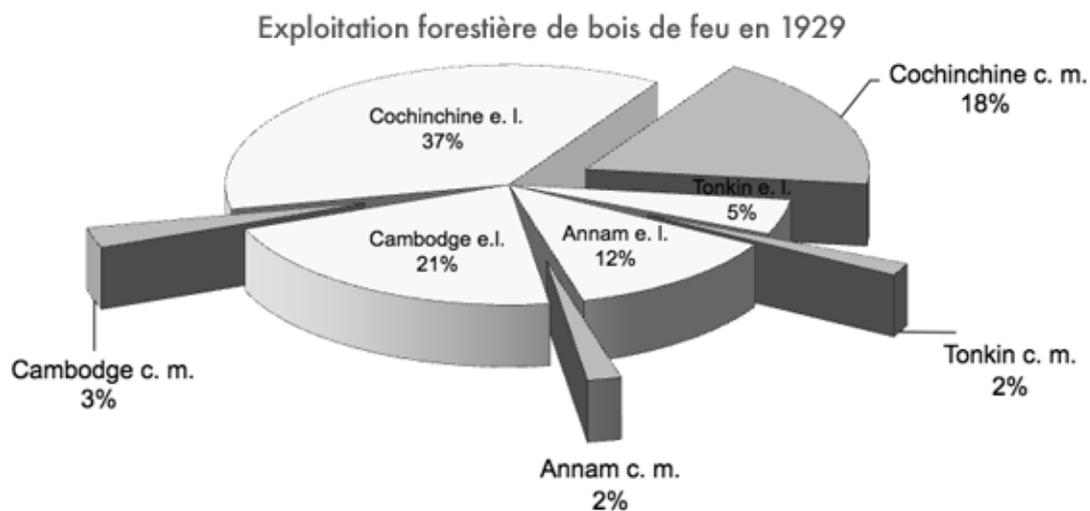
Multiplication des surfaces mises en reserves en Indochine en ha (F. Thomas, 2003)



Colonisation et développement durable

Malgré la forte augmentation du nombre de réserves (voir carte à droite et schémas ci-dessous), cette course contre la montre va être perdue par les services forestiers coloniaux car une forte contrainte pesait sur eux : la constitution du domaine réservé ne devait en aucune circonstance gêner l'exploitation. L'examen approfondi des archives (notamment les procès verbaux de mise en réserve) révèlent que ce principe a conduit les forestiers à ne classer en réserve que les massifs dont l'exploitation libre avait totalement épuisé les peuplements. De l'aveu même des forestiers coloniaux, il était donc impossible dans ces conditions que l'exploitation méthodique remplace un jour les coupes destructrices. Le calcul de la part des coupes méthodiques par rapport à l'exploitation totale est en fait la donnée la plus importante que les historiens devraient s'efforcer de produire pour vraiment faire le bilan des politiques forestières coloniales. En ce qui concerne le cas de l'Indochine (colonie française où l'action des services forestiers a été la plus longue et sans doute la plus efficace par rapport aux autres colonies françaises) le taux de l'exploitation méthodique est extrêmement faible. Entre 1924 et 1941 seulement 3 % des bois de d'œuvre ont été exploités en coupe méthodique et 12 % des bois de feu, et encore faut-il ajouter que ces deux sont calculés à partir des statistiques officielles et qu'elles ne prennent pas en compte les quantités de bois exploitées sans permis ce qui d'après nos estimations diviserait par deux ces taux déjà extrêmement faibles.

Part des quantités de bois exploité méthodiquement en Indochine en 1929 (F. Thomas, 2003)



Un demi siècle avant le rapport Bruntland (qui en 1987 jeta les grands principes du développement durable), l'expérience des forestiers coloniaux montre finalement bien comment le développement durable ne peut atteindre ses objectifs si par développement durable on entend la subordination de la conservation des ressources naturelles aux impératifs de production. La gouvernance contemporaine de la biodiversité — dont nous n'avons pu mentionner ici que quelques points communs avec la foresterie coloniale — semble malheureusement ne pas connaître ses leçons de l'histoire.

Auteurs :

Geneviève Michon - Bernard Moizo (Les réponses des sciences de l'Homme et de la société)

Laurent Auclair - Didier Genin (La forêt rurale méditerranéenne)

Frédéric Thomas (Un siècle de sylviculture coloniale 1860-1960)



Qu'est-ce qu'une forêt ?

Les habitants
de la forêt

Représentations,
usages, pratiques

Politiques et
dynamiques forestières

Coordination générale :
Catherine Fontaine

Conseillers scientifiques :
Geneviève Michon
Bernard Moizo

Conception graphique :
Pascal Steichen



Année internationale
des forêts 2011

Des forêts pour les hommes

Des forêts et des hommes



Nature menacée ou forêt des hommes ? : Pour une lecture humaniste des forêts

Après 2010 - Année Internationale de la Biodiversité, l'ONU a proclamé 2011 Année internationale des forêts.

Cette initiative montre combien les forêts sont devenues l'objet de l'attention du monde entier et pas seulement des pays qui les habitent. L'enjeu forestier est mondial : les forêts couvrent un tiers de la surface du globe et abritent près des deux tiers des espèces animales et végétales recensées ; leur rôle est essentiel dans la régulation du climat ou dans l'atténuation des impacts du changement climatique. Malgré les recommandations successives pour une meilleure gestion des forêts menacées (Rio 1992, Nagoya 2010), les forêts tropicales et boréales continuent à perdre du terrain alors que les forêts d'Europe progressent, mais parfois aux dépens de paysages agricoles centenaires.

Nature menacée ou forêt des hommes ? >>

Contact auteurs :

Geneviève Michon

Bernard Moizo

Liens utiles

Texte intégral en
PDF

